

Approuvé par la Municipalité d'Oron, le 03.09.2025	Le Syndic :	Le Secrétaire :
Soumis à l'enquête publique du 15.09.2025 au 14.10.2025	Le Syndic :	Le Secrétaire :
Soumis à l'enquête publique complémentaire du 01.04.2026 au 30.04.2026	Le Syndic :	Le Secrétaire :
Adopté par le Conseil Communal d'Oron dans sa séance du	La Présidente :	La Secrétaire :
Attesté par l'inspection cantonale des forêts du 5ème arrondissement le	L'inspecteur des forêts :	
Approuvé par le Département compétent le		

